

# Is-ci-et-là

Bulletin municipal de la ville d'Is-sur-Tille

## La Communauté des 3 Rivières

Des objets  
et des hommes

Cimetières  
L'informatique  
au service  
de la mémoire

Les fêtes  
de quartiers  
*très tendance*

Mémoire  
Is-sur-Tille  
accueille  
ses libérateurs



Automne 2004  
n° 25



Le mot du maire 3

**Les travaux***Le point sur l'année 2004* 4 à 6**La rentrée des classes***Les fruits d'un dynamisme* 7 - 8*Sécurité : encore un effort* 9*Repas scolaires : prix stables* 9

Faisons connaissance 9

**La Communauté des 3 Rivières***Des objets et des hommes* 10 à 12

Is-sur-Tille, terreau de champions 13

Infos diverses 14

Cimetières

**L'informatique au service de la mémoire** 15 - 16

Jumelage avec Waldmohr, acte II 17

Album de fêtes 18

Histoires de lettres 19

**Mémoire***Is-sur-Tille accueille ses libérateurs* 20 à 22**Spectacle**

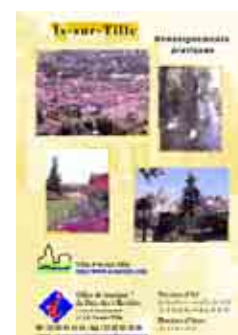
Grand écran 23

**Des jeux pour ceux qui restent** 24**Mots croisés :**

L'œuvre des chiffonniers 24

Iscietlâ

Directeur de la publication  
 Michel Maillet  
 P.A.O.  
 Christian Bujard, Christine Noguera  
 Maquette réalisée par  
 Trait de Caractère, Selongey  
 Photos  
 Christian Bujard  
 Impression  
 ICC - Dijon  
 Tirage  
 2200 exemplaires  
 Dépôt légal  
 à parution  
 ISSN 1274-82342  
 mairie@is-sur-tille.com  
 www.is-sur-tille.com



**Supplément :** dans  
 les pages centrales,  
 une liste d'adresses  
 et de numéros utiles.

*La rue Gambetta (photo de couverture) s'est appelée  
 successivement rue de l'Île et rue de l'Hôpital.*

*Cette carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle montre la  
 rue depuis un point de vue élevé, sans doute le  
 deuxième étage de l'ancienne huilerie.*

*Un tonnelier et un marchand de vin occupaient le début de la rue. On peut  
 distinguer des tonneaux entreposés le long du bief.*



**L**e monde n'a jamais été aussi riche. Mais les inégalités n'ont jamais été aussi grandes : 80% de la richesse mondiale est détenue par moins de 20% de la population. On aurait pu espérer que la démarche économique de la mondialisation atténue ces inégalités, en réalité elle ne fait que les accentuer. Certaines entreprises aux mains de grands groupes financiers profitent des faibles coûts du travail dans les pays en voie de développement pour y déplacer leur production. N'oublions pas que ce faible coût signifie moins de protection sociale mais aussi moins de réglementation contre la pollution. Soit fondamentalement moins d'humanité.

Ces problèmes peuvent paraître éloignés de nos préoccupations quotidiennes, mais en réalité ils nous concernent tous.

À Is-sur-Tille, les dirigeants de l'entreprise LINPAC menacent d'avoir recouru à ce type de délocalisation. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, nous sommes en contact permanent avec les responsables anglais et issois, avec le Préfet, les responsables de la Ville de Dijon et de la COMADI (Communauté d'agglomération dijonnaise), ainsi que le comité d'entreprise pour trouver une solution dont le seul objectif est le maintien de l'entreprise et des emplois dans notre secteur.

Avec certains cadres de l'entreprise, nous appuyons une possibilité de reprise d'une partie de l'activité qui maintiendrait 30 emplois sur le site actuel.

En ce qui nous concerne, il n'est pas question que les collectivités rachètent le site actuel plus de 2 millions d'euros sans une assurance ferme de réimplantation, que ce soit sur notre territoire ou à Saint-Apollinaire, site choisi à ce jour par LINPAC, ce qui permettrait de garder les emplois.

Quand vous recevrez Is ci et là, nous connaissons peut-être la décision finale, mais à l'heure où je vous écris, après de multiples rencontres et des heures d'après négociations la situation n'est toujours pas débloquée.

La mondialisation économique n'est pas une réalité incontestable, chacun d'entre nous peut réagir face à cette situation. Localement, nous avons été bien inspirés de lancer avec la communauté de communes le projet de la zone d'activité de Til-Châtel pour diversifier l'offre aux entreprises. Les certitudes d'hier, avec une économie locale qui repose essentiellement sur les deux piliers que sont le CEA et la SEB, ne sont plus les réalités d'aujourd'hui. Il faut sans cesse anticiper et s'adapter rapidement.

Nous avons de nombreux atouts, géographique, économique, environnementaux, des structures et des équipements en quantité et en qualité, une vie associative riche.

Notre ville, notre canton attirent de nouveaux habitants, les effectifs des écoles élémentaires et maternelles ont très sensiblement augmenté cette année avec une ouverture de classe à l'école Matisse. Les entreprises s'intéressent également à notre région, nous avons de nombreux contacts, non seulement pour la zone de Til-Châtel, mais aussi pour notre commune et une bonne nouvelle : nous avons réussi à attirer un groupe italien (System Group). Le permis de construire pour une usine neuve dans notre zone industrielle vient d'être déposé, une vingtaine d'emplois doivent être créés.

De plus en plus, nous serons soumis à ces mouvements parfois brutaux et douloureux, et notre devoir d'élus est d'anticiper sans cesse, d'être toujours prêts à y répondre.

Michel Maillot

# Travaux en ville : le point sur l'année 2004

par Jacques Grelet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux

Notre ville poursuit depuis quelques années un important programme de modernisation de ses réseaux et d'embellissement de ses espaces publics. Mais nous ne sommes pas au bout de nos efforts. Retour sur une année qui s'inscrit dans une nécessaire évolution.

Les travaux 2004, réalisés ou encore à venir, sont destinés à améliorer la vie de tous et à embellir notre ville. Bien sûr, pendant leur phase active, les différents chantiers provoquent des problèmes de circulation et de la gêne pour les riverains. Nous remercions nos concitoyens pour leur patience et leur compréhension.

## L'ALIMENTATION EN EAU, PRÉOCCUPATION PREMIÈRE

Les réseaux d'eau (assainissement, eau potable) font l'objet d'un vaste programme pluriannuel de rénovation qui bénéficie de subventions du Conseil général et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Les travaux en cours sont exécutés par la SDAT (*société dijonnaise d'aménagement et de terrassement*). Cette entreprise compétente réalise depuis plusieurs années les reprises de réseaux dans la ville.

Pour l'eau du robinet, la commune poursuit son programme de suppression des branchements en plomb. Cette année, pas moins de 50 branchements en plomb ont été ou seront remplacés. En voici le détail :

Rue Marie-Estivalet, 7 branchements avec raccordement sur la canalisation de 160 mm (suppression du réseau bas service dans cette rue.)

Rue Jean-Jaurès, 17 branchements.

Rue Maréchal-Foch, 24 branchements.

Rue Anatole-France, 2 branchements.

Suppression de la canalisation du réseau bas service dans la rue Marie-Estivalet.

## ASSAINISSEMENT : À AMÉLIORER

Les eaux usées quittent nos habitations par une boîte de raccordement à un système de canalisations relié à la station d'épuration. Ce réseau doit impérativement être en bon état et ne jamais communiquer avec le rejet des eaux de pluie vers la rivière. Certaines boîtes de raccordement sont en mauvais état, ou tout simplement inexistantes. Dans la rue Poinsoit, cinq boîtes ont été remplacées cette année et six nouvelles boîtes installées rue Maréchal-Foch.

À la sortie des habitations, les regards qui permettent de contrôler le bon acheminement des deux réseaux séparés ne sont pas adaptés. Les

regards dits « mixtes » (eaux de pluie, eaux usées) n'assurent pas une bonne étanchéité des deux canalisations, et des déversements de l'une dans l'autre interviennent, surtout en période de fortes pluies. Ainsi, la station d'épuration se trouve rapidement engorgée d'un volume d'eau qu'elle ne parvient plus à traiter correctement. Il est donc impératif de supprimer les regards mixtes au profit de regards séparés. C'est ce qui a été fait avenue de Maupertuis (8 regards), rue Prévert (3 regards), rue Paul-Morel, rue Mozart et impasse des Plantes (6 regards.)

L'entretien du réseau d'assainissement a nécessité des travaux dans les rues Poinsoit et des Tanneries et place Jean-Durand. Cette rénovation a été réalisée par



Regard mixte. Le déversement des eaux de pluie dans les eaux usées est inévitable.



Nouveaux regards séparés : eaux de pluie et eaux usées



Photo B. Picherit

Travaux de raccordement de la ferme de Valbertier en eau potable

l'entreprise Bariquand avec la technique du *chemisage*, qui permet de restructurer sans terrassement.

### UN ÉTAT DES LIEUX

En début d'année, la municipalité a fait réaliser par la société *Epteau* une étude diagnostique du réseau d'assainissement du Parc du Petit Bois. Il s'agit d'une sorte d'état des lieux suite au rachat par les *Foyers Dijonnais* des habitations de ce quartier. Car le contrat de vente prévoit qu'une partie de la voirie du quartier, actuellement privée, sera transférée dans le domaine public. Mais cette reprise par la collectivité est conditionnée à la réfection des réseaux et de la voirie par les *Foyers Dijonnais*.

### RACCORDEMENT DES ÉCARTS

Depuis plusieurs années, la collectivité fait un effort pour raccorder certaines habitations éloignées du centre ville. Il s'agit des « écarts », fermes anciennes historiquement installées loin du village pour les nécessités de l'exploitation agricole.

La dernière à bénéficier d'un tel raccordement en eau potable est la ferme de Valbertier, occupée par des propriétaires qui exploitent un site équestre en expansion. Les travaux ont consisté à poser 1 700 mètres de canalisations, depuis la rue du Triage jusqu'à la ferme, avec installation d'un chloromètre au départ de la rue du Triage. Ces travaux importants ont permis d'alimenter au passage la ferme du Fossé et le Moulin Brûlé situés sur la commune d'Échevannes.

### VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Au mois de mai, le Conseil général a fait réaliser le revêtement en enrobé de la route départementale, entre le rond-point route de Gemeaux et celui de la rue Mathilde-Vallot (devant l'école Jeanne-d'Arc). Les aménagements urbains (rénovation des trottoirs, des avaloirs pour l'eau de pluie,

mise à niveau des regards d'eaux usées ou pluviales et des bouches à clé de l'eau potable) étaient à clé de l'eau potable) étaient à la charge de la Ville d'Is-sur-Tille. L'équipe voirie de la commune s'est chargée de la réparation des bordures de trottoir.

### LE PROGRAMME VOIRIE 2004

L'entreprise retenue suite à l'appel d'offres devait commencer les aménagements suivants début octobre :

Pose d'un enrobé sur la chaussée de la rue Général-de-Gaulle, entre la rue Jean-Jacques Rousseau et la limite de la commune. Rue de Venarde (située dans le prolongement de la rue Salengro), pose d'un nouveau revêtement après suppression de l'ancien.

La rue Jacques-Prévert va subir une modification de son tracé en vue d'améliorer la sécurité au débouché de l'impasse Jean-Rostand suite à la construction du lotissement « le Prévert. »

Rue Anatole-France, des emplacements de stationnement longitudinaux seront matérialisés en face de l'école Matisse, le long du cimetière, jusqu'à la rue de la Confrérie, avec rétrécissement de la chaussée, ce qui contribuera à ralentir la circulation à cet endroit particulièrement sensible.

Rue du docteur-Brulet, un trottoir doit être aménagé à l'endroit de la partie peinte. Rue de la Confrérie, un trottoir sera construit du côté de l'aire de jeu. C'est une amélioration très attendue du côté de cette rue où,

depuis longtemps, une bordure contient un talus en forte pente, sans aucune largeur pour accueillir les piétons.

Et bien sûr, la pittoresque rue Gambetta. Après de longs mois de travaux, cette voie est enfin rendue à la circulation piétonne.

### VOIRIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE

En fin d'année, l'entreprise italienne *Corrugati* s'installera dans notre zone industrielle. La voirie de desserte sera réalisée à partir du mois d'octobre. En application de la loi sur l'eau, pour recevoir les eaux pluviales de la voirie et de l'ensemble industriel, un bassin de rétention sera installé pour permettre de prévenir tout risque de pollution, suivi d'un bassin d'infiltration. La surface viabilisée, voirie et site industriel, représente 3,5 hectares, avec une possible extension ultérieure de deux hectares.

### PLUS DE LUMIÈRE EN VILLE... AVEC MOINS DE FILS VISIBLES

Les rues Dominique-Ancemot, Gambetta, des Capucins et le nouveau rond-point de la rue Mathilde-Vallot ont été débarrassés des fils électriques et téléphoniques disgracieux. Tout au plus restait-il encore quelques câbles de téléphone ça et là, mais leur disparition définitive ne saurait tarder.

L'éclairage public est prévu avant la fin de l'année pour le tronçon de rue allant du nouveau rond-point jusqu'à la salle des fêtes des Capucins. L'éclairage des Capucins vers la salle omnisports du Cosec sera terminé.

### RÉFLEXIONS SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Que faut-il faire de la place de la République ? Avant de commencer toute rénovation de cette place qui en a bien besoin, il est bon de formaliser les choix qui modèleront cet espace une fois sa rénovation terminée. Que veut-on faire ?

D'abord, lui conserver sa vocation de voie de circulation et de parking. Beaucoup d'habitants du centre ville ont un véhicule et seraient lésés si cette place perdait sa capacité à accueillir le stationnement des voitures. Cela n'exclut pas d'en faire néanmoins un lieu plus convivial, propice à la rencontre et aux relations de civilité. Des bancs pourront y être installés.



*Pose d'une bande anti-dérapante autour du rond-point de la rue Mathilde-Vallot*

Il faudra également mettre en valeur certaines particularités de cette place triangulaire, avec sa perspective typique, ses maisons de village et sa vocation à accueillir un marché. La très belle salle du marché devra être rénovée pour abriter un service qui exige d'être au centre ville. Si l'aménagement de cette place entraînera nécessairement la suppression de quelques places de stationnement par rapport à la situation

actuelle, la municipalité compensera cette perte au centre ville en aménageant un nouveau parking dans la rue Jean-Jaurès, avec une sortie piétonne débouchant dans la rue Pierre-Fleuriet. Sans compter les quelques places récupérées (mais provisoirement seulement) par la démolition du préau de la cour du château.

### PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, OÙ EN EST-ON DU PROJET ?

Un architecte, Bernard Lentz, associé à un paysagiste, François Dubreuil, ont été choisis pour assurer la conception et la maîtrise d'œuvre du projet. Une ou plusieurs esquisses seront proposées à la commission Urbanisme et voirie et ensuite aux riverains.

L'échéancier qui a été établi doit permettre de passer le marché en décembre, les travaux sont programmés pour le printemps 2005. Cette opération bénéficiera d'une subvention de type DGE (*Dotation globale d'équipement*).

Rentrée des classes

# Les fruits d'un dynamisme

par Bruno Léon, adjoint au maire chargé des affaires scolaires et du budget

L'évolution du nombre des élèves dans les écoles sert souvent d'indicateur pour juger de la santé démographique d'une commune ou d'un canton.

Cette année, l'école maternelle Matisse a pu ouvrir une septième classe, après l'école Anatole-France, qui avait obtenu deux classes nouvelles en 2003.

Il faut y voir le signe que l'attrait de notre ville ne se dément pas pour de nouveaux habitants.

## MATISSE : LE SUSPENSE JUSQU'AU BOUT

Depuis plus d'un an et demi, les parents d'élèves représentés par la *Fédération des conseils de parents d'élèves* (FCPE), les enseignants et la municipalité tiraient la sonnette d'alarme concernant la progression des effectifs à l'école maternelle.

Les craintes étaient fondées puisque 176 élèves étaient sur les listes des différentes sections enfantines, sans compter les enfants nés en 2002, ce qui provoquait des classes surchargées avec une moyenne de 29 à 30 élèves. Monsieur Bordin, inspecteur de l'Éducation nationale pour la circonscription de Dijon-Nord, était présent le jeudi de la rentrée pour constater les

effectifs réels dans les classes et le nombre important d'enfants de deux ans venus avec leurs parents ce jour-là.

Dès le lendemain après-midi, l'Inspection académique nous informait de l'ouverture de la septième classe, ce qui permettait à la fois de soulager les six classes prévues à la rentrée et d'accueillir les enfants restés en liste d'attente.

La municipalité a réagi aussitôt, en coordination avec les enseignants et les services communaux, pour aménager les locaux en conséquence.

Depuis l'ouverture de la septième classe, 193 élèves se répartissent de la façon suivante : 50 grands, 74 moyens, 51 petits de trois ans et 18 petits de deux ans.



En route vers une nouvelle classe. La rentrée à l'école Anatole-France.

## ANATOLE-FRANCE : LES EFFECTIFS CONTINUENT DE PROGRESSER

Cette année encore, le nombre d'élèves est en progression, passant de 291 enfants à 302 au lendemain de cette nouvelle rentrée.

L'ouverture des deux classes lors de la rentrée 2003 a permis d'absorber cette augmentation sans problème particulier.

L'école est donc organisée pour 47 élèves en CP (*cours préparatoire*), 65 CE1 (*cours élémentaire*), 52 CE2, 79 CM1 (*cours moyen*), 47 CM2 et 11 CLIS (*classe d'intégration scolaire*).

## UNE PROGRESSION QUASI GÉNÉRALE

L'école privée Sainte-Jeanne-d'Arc voit, elle aussi,

ses effectifs augmenter de 11 élèves, passant à un effectif global (maternelle et primaire) de 276 enfants. Le collège affiche une légère baisse prévue en raison des courbes démographiques, avec 703 collégiens qui ont fait leur rentrée contre 729 l'an passé.

### UNE DYNAMIQUE À ENTREtenir

Avec 1 474 enfants scolarisés dans notre cité, nous retrouvons le niveau des effectifs des années 1987-1988.

Cette évolution dans l'en-

semble des établissements de la ville confirme l'attrait que représente Is-sur-Tille et le territoire de la communauté de communes pour une population nouvelle. La politique des lotissements, la qualité des services publics, le dynamisme du commerce local et du monde associatif contribuent largement à ce phénomène.

### LES TRAVAUX

Comme chaque année, des travaux ont été effectués dans nos écoles pendant l'été. À l'école maternelle Matisse, la petite salle de motricité et une salle de classe du bâtiment principal ont été remises en peinture. À l'annexe, l'aménagement de la salle vidéo a connu une nouvelle étape avec la rénovation complète des peintures. Des travaux de zinguerie ont été également réalisés sur les chéneaux. D'autres travaux seront engagés lors des prochaines vacances de Toussaint, comme la construction d'un local poubelle extérieur en maçonnerie, des aménagements de sécurité devant l'accès principal et la création d'un parking longitudinal le long de l'ancien cimetière de la rue Anatole-France (environ une dizaine de places). Pour l'école Anatole-France, nous avons poursuivi notre programme d'acquisition de mobilier neuf et quelques aménagements ont été réalisés, comme la pose de bancs, par exemple.

### BON DÉPART

La rentrée scolaire 2004-2005 s'est donc réalisée dans de bonnes conditions, tant pour les élèves que pour les enseignants et les parents.

Une fois encore, je souhaite remercier les enseignants, les représentants des parents d'élèves, le conseil d'administration de l'école privée Sainte-Jeanne-d'Arc. Tous ces acteurs de la vie éducative locale contribuent, grâce à des échanges réguliers avec l'équipe municipale, à offrir les meilleurs outils éducatifs possibles pour nos enfants.

Enfin, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux enseignants et une bonne année scolaire à toutes et à tous.



*Un mouvement qui été suivi d'effet. Contrairement aux apparences, l'école n'a pas été occupée.*



*En attendant l'inspecteur. Les parents des enfants de deux ans.*

## Sécurité : encore un effort

Une fois encore, les élus et les enseignants ont le devoir de rappeler aux parents des élèves que la sécurité de leurs enfants dépend avant tout de leur propre comportement.



*Inadmissible : des voitures qui envahissent les trottoirs*

Nous constatons de plus en plus, quel que soit l'établissement fréquenté, des attitudes franchement irresponsables de la part de certains parents automobilistes.

La vitesse reste un problème mais le stationnement anarchique, pour ne pas dire sauvage, est sans aucun doute un point noir aux abords de nos écoles. Rien n'est plus respecté, qu'il s'agisse des arrêts de bus, des stationnements devant les accès des établissements ou des habitations. Il est indispensable que chacun retrouve le sens civique et pense aux enfants des autres. Nous avons la chance de bénéficier de plusieurs parkings gratuits dans notre ville. Il faut en faire usage. Et ne jamais justifier une infraction par les abus qu'on constate chez les autres. « Eux le font bien... pourquoi pas moi ? »

Merci à vous qui ferez un effort en utilisant les espaces aménagés pour les voitures et à tous ceux qui acceptent de faire quelques pas supplémentaires pour arriver avec leur enfant à la porte de l'école dans de bonnes conditions de sécurité.

Inflation zéro

## Repas scolaires : prix stables

Pour la deuxième année consécutive, les tarifs des repas au restaurant municipal d'enfants n'ont pas augmenté.

Comme cela avait été prévu, nous avons fait le bilan après deux années de fonctionnement. Il fallait comparer les prévisions, qui avaient permis de fixer le prix du repas pour le démarrage de ce service, avec le coût réel constaté.

Le coût de fonctionnement projeté était de 4,85 €. Le bilan fait apparaître un coût réel de 4,86 €. Pour ce qui concerne la participation à l'investissement pour les usagers ne résidant pas à Is-sur-Tille, le coût estimé était de 1,01 € et le bilan fait apparaître un résultat de 0,94 €.

Compte tenu du très faible écart entre nos prévisions et le bilan, mais surtout en raison de la fréquentation qui ne cesse de croître, nous avons proposé au Conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs pour cette année scolaire.

Enfin, comme nous l'avions annoncé, nous avons relancé une consultation auprès de différents prestataires pour la fourniture des repas. Après étude des propositions, nous avons reconduit la société *Avenance* pour une année car elle présentait le meilleur rapport qualité-prix.

Je profite de ces quelques mots sur le restaurant municipal d'enfants pour remercier le personnel en charge de la gestion et de l'animation de ce service qui a dû s'adapter aux nouvelles conditions de fonctionnement mises en place dès l'année passée pour faire face à l'accroissement de la fréquentation. D'un service unique, nous sommes passés à deux services, sans personnel supplémentaire et avec la même qualité d'accueil et de service.

B. L.

## Faisons connaissance



Suite à un départ à la retraite, la commune a recruté un nouveau policier municipal. Marc Sarazin vient de Seine-Maritime. Il est marié et père de trois enfants. Il a pris ses fonctions dans notre ville où il habite seul en attendant que sa famille puisse venir le rejoindre.

Il a réussi le concours de policier municipal en décembre de l'année dernière, après avoir travaillé pendant une année à la mairie de Harfleur, près du Havre. Avant cela, il a connu d'autres activités professionnelles, notamment dans le commerce. Il a également travaillé au service de l'enfance en difficulté. Il a acquis une expérience de la vie associative en assurant pendant huit ans les fonctions de secrétaire dans une association de protection de la nature. Il aime aussi le sport et se présente comme une personne portée vers les valeurs de l'honnêteté et de la franchise. Ses goûts le rapprochent de celles et ceux qui ont du cœur et il n'aime pas voir les gens dans la misère.

Il avoue n'avoir aucune tendresse pour les gens prétentieux ou méprisants. Il déteste l'exclusion et le racisme.

Mais son attachement aux valeurs humaines fondamentales n'est pas une marque de faiblesse. Il saura sévir quand la situation l'exigera.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ville.



Emmanuel Lemoine

Elle propose ses services au grand public, aux collectivités et aux entreprises. Elle assure en même temps une mission humanitaire irremplaçable auprès de celles et ceux que la vie a meurtris. La Communauté des 3 Rivières occupe une place de premier ordre dans l'environnement humain et économique local. Radioscopie d'une association qui redonne du respect aux hommes, un prix au travail et de la valeur aux objets.

# Des objets et des hommes

par Emmanuel Lemoine, responsable de la Communauté

## AU SERVICE DES HOMMES

Installée à Marcilly-sur-Tille, au 13 avenue de la gare, cette association est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août. Créée en 1994, elle se fixe pour objectif d'accueillir 18 à 20 personnes, femmes et hommes en grande difficulté sociale et de leur donner les moyens de s'insérer ou de se réinsérer dans notre société. Elle est soutenue par le Conseil général de la Côte-d'Or et adhère à l'*Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux* (URIOPSS).

L'Association offre aux personnes qu'elle accueille un accompagnement social, médical et professionnel dans un cadre chaleureux et sécurisant. Ces personnes, les « compagnes et compagnons », n'ont pas toutes le même vécu, les mêmes capacités, les mêmes habitudes de vie et de travail. La Communauté doit être un lieu où chacun puisse pour un temps trouver sa place, être reconnu avec ses capacités et ses difficultés.

## DE QUOI VIT LA COMMUNAUTÉ

Le financement est assuré à plus de 50% par le travail des compagnons et par un forfait solidarité payé par chacun d'entre eux. Il s'ajoute à cela une subvention du Conseil général de la Côte-d'Or, les Allocations logement temporaires (ALT) et les Aides personnalisées au logement (APL).

## L'ACCUEIL

Cette année, 46 personnes ont bénéficié d'un hébergement, dont 15 accueils d'urgence. Ces personnes logent aux n°2 et 4 de la Grande-rue à Marcilly-sur-Tille. Il s'agit de bâtiments, anciennement école et mairie, rachetés par le *Foyer dijonnais* et transformés en 13 appartements indépendants allant du T1 au T3. Ces appartements sont loués à l'association qui les met à disposition des personnes accueillies. L'association bénéficie également de trois appartements à Is-sur-Tille en convention avec l'Office public d'HLM (OPH 21).

En ce qui concerne les accueils d'urgence, le plus souvent pour des personnes de passage, la durée va de un à trois jours. En 2003, la Ville d'Is-sur-Tille a signé une convention avec l'association pour la gestion de son propre local d'accueil d'urgence : prise en charge de

Photo Communauté des 3 Rivières



Des appareils réparés et garantis

la personne, soins si nécessaire, possibilité de repas, entretien du local.

### LA VALORISATION

Les compagnons collectent, trient et valorisent toutes les matières recyclables rejetées parce que considérées comme des déchets ou non utilisables.

Quatre types de collectes sont organisées pour alimenter le dépôt de l'avenue de la gare :

- Chez les particuliers, sur simple appel téléphonique et sur rendez-vous, nous nous déplaçons gratuitement, si ce qui est donné peut être valorisé : vêtements, meubles, bibelots, vaisselle, jouets, livres, revues, ferraille, non-ferreux.
- Chez les commerçants ou entreprises, nous récupérons la ferraille et le carton. Des tournées sont organisées gratuitement chaque semaine à Is-sur-Tille, Marcilly et Selongey.
- Une collecte des encombrants a lieu une fois par mois à Is et à Marcilly et une à deux fois par an dans une quarantaine de communes qui participent financièrement à ce service.
- Enfin, un ramassage des textiles s'effectue dans les déchetteries présentes sur le territoire du SMOM (*Syndicat mixte des ordures ménagères*).

### UNE CAVERNE AUX TRÉSORS

Tout ce qui a été récupéré est trié et ce qui peut être valorisé est mis en vente. Le lieu de vente de la Communauté est le bric-à-brac de l'avenue de la gare à Marcilly. On peut y trouver un espace friperie, un rayon jouets et des étals de vaisselle, mais aussi des bibelots, de la brocante, des meubles et du matériel de bricolage. Il y a un très intéressant dépôt de livres où nous proposons plus de 10 000 ouvrages et revues.



*Le ramassage des cartons, un des services de la Communauté*

### ACHETEZ, C'EST GARANTI

Depuis la fin de l'année 2003, nous avons également un point de vente « Envie ». Le réseau « Envie » compte en France 30 associations sans but lucratif qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle en développant la réparation et la vente d'appareils électroménagers d'occasion assorties d'une garantie d'un an pièces et main-d'œuvre. Chaque année, au printemps et à l'automne, l'association organise une « ouverture exceptionnelle » pendant un week-end. Le bric-à-brac est approvisionné en nouveautés, un jeu est organisé et le café et les gâteaux sont offerts, avec l'objectif de favoriser l'esprit d'échange et de convivialité.

### SERVICES AUX COLLECTIVITÉS ET AUX ENTREPRISES

L'Association effectue également diverses prestations de services :

- Le ramassage des végétaux à Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille pour les personnes âgées.
- Le traçage des terrains de football pour la mairie d'Is-sur-Tille et la Covati.
- L'entretien des trottoirs et des toilettes publiques pour la Ville d'Is-sur-Tille.
- Le tri des cartons et le nettoyage du parking d'Intermarché.
- Le ramassage des encombrants dans 40 communes.

### UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

Les multiples activités de la Communauté la situent à un carrefour

## Le coin pratique

### Horaires d'ouverture

Le bric-à-brac de l'avenue de la gare est ouvert au public :

- du mercredi au samedi de 14 h à 17 h 30, de mi-septembre à mi-juin.
- du lundi au samedi de 14 h à 17 h 30, de mi-juin à mi-septembre.

### Horaires de dépôt

Un grand nombre de particuliers déposent directement des objets à la Communauté. Les horaires où ils peuvent le faire sont de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 30 le lundi et le samedi, de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 30 le mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

### Contact

Si vous désirez plus de renseignements concernant notre travail, les prestations que nous proposons, ou notre fonctionnement, n'hésitez pas à nous contacter au 03 80 95 27 37, ou à venir dans nos locaux au 13 avenue de la gare à Marcilly-sur-Tille.

## L'œuvre des Compagnons en quelques chiffres

Pour l'année 2003, les compagnes et compagnons ont récupéré, trié et valorisé :

Ferrailles : . . . . 701 tonnes  
Cartons : . . . . 227 tonnes  
Textiles : . . . . . 35 tonnes  
Fonte : . . . . . 29 tonnes  
Non-ferreux : . . . 12 tonnes

Soit au total 1004 tonnes de matières valorisées. Il faut également ajouter tous les déchets qui ne sont pas recyclables (certains plastiques, bois, moquettes, matelas, mousse, etc.), ainsi que tout ce qui est vendu dans notre bric-à-brac.

stratégique où se rencontrent des valeurs humaines fondamentales, le respect de l'environnement, le service rémunéré (vente d'objets valorisés, travaux divers). C'est cet équilibre entre des forces de natures très différentes qui fait toute



*Le bric-à-brac.*

l'originalité de la Communauté des 3 Rivières, mais aussi la difficulté de sa mission. Le soutien que les particuliers lui apportent en donnant ou achetant des objets est une aide indispensable. Quant aux collectivités territoriales, leurs subventions contribuent à l'équilibre financier de l'association, mais leurs commandes de prestations représentent aussi de précieuses missions pour les compagnes et les compagnons. Le travail qui en résulte apporte une reconnaissance sociale et une meilleure estime de soi, levier puissant de toute réinsertion. Et aucune récompense n'est plus grande pour la Communauté que de voir un compagnon la quitter pour retrouver une vie autonome.



*Le bureau de l'association et les élus d'Is et Marcilly-sur-Tille lors de l'assemblée générale du 27 mai 2004.*

# Is-sur-Tille, terreau de champions

par Albert Philippe

Chacun fait du sport à son rythme, et il n'est pas besoin d'être un champion pour apprécier l'exercice physique. Mais deux jeunes du collège d'Is-sur-Tille vont bien au-delà de cela et s'entraînent pour briller dans des compétitions de haut niveau. Et ils y parviennent, dans des disciplines très différentes.



Paul Thibaut

pour le challenge mondial de bicross à Walkenvaard en Hollande à la fin du mois de juillet.

Dans cette grande rencontre internationale où se côtoyaient une quarantaine de nations, Paul a terminé 17<sup>e</sup> au classement général dans la spécialité « Cruiser », alors qu'une centaine de pilotes étaient engagés. En 20 pouces, Paul est arrivé 7<sup>e</sup> dans les huitièmes de finale, avec 150 pilotes dans la course.

## UNE ROUTE À SUIVRE

Ces très bons résultats laissent espérer une deuxième phase de progression. Le jeune sportif a pour ambition de décrocher une nouvelle qualification qui le mènerait aux championnats du monde à Paris-Bercy en 2005. Le soutien de sa famille et de ses professeurs, les aménagements d'horaires au collège l'aideront à atteindre ce but, mais il sait qu'il lui faudra encore de la ténacité et beaucoup d'entraînement.

Dans l'entourage de Paul, sa jeune sœur Sandie, âgée de 8 ans, était aussi sur deux roues au challenge de Walkenvaard où elle a terminé huitième en demi-finale. Elle aussi s'entraîne régulièrement, depuis l'âge de cinq ans. On se doute qu'elle n'a pas comme seule ambition d'encourager son frère depuis les tribunes...

Sandie Thibaut



Photo J. Thibaut

Baptiste Puente fréquente la Compagnie de tir à l'arc Arc Is depuis trois années. Mais pendant son court passé d'archer, dans la catégorie Benjamins, il a déjà gravi les marches de plus d'un podium. Qu'on en juge un peu.

Dans les compétitions en salle, il a terminé 3<sup>e</sup> au championnat de France à Chartres (février 2004) et il a égalé le record de France en match 12 flèches.

## CHAMPION DE FRANCE

Dans le classement fédéral, il a été sacré champion de Côte-d'Or à Semur-en-Auxois, champion de Bourgogne à Saint-Martin-du-Tertre (Yonne) et enfin champion de France à Vichy en août 2004, avec un score de 708 sur 720.

Il s'est également distingué dans les compétitions de la prestigieuse *Fédération internationale de tir à l'arc* (FITA) : champion de Côte-d'Or (Auxonne), champion de Bourgogne (Dijon) et il a terminé 5<sup>e</sup> au championnat de France à Quimperlé, mais a profité de cette rencontre pour battre le record de France 18 flèches (175 points sur un total possible de 180).

Son secret ? Une passion pour cette discipline, qu'il a découverte à l'occasion d'une des activités périscolaires mises en place par la municipalité d'Is-sur-Tille en 1998. Et il faut aussi beaucoup d'entraînement. Baptiste se rend au pas de tir d'Artault trois fois par semaine. L'an prochain, il changera de catégorie, mais cela ne l'effraie pas outre mesure. À de nombreuses occasions, il a fait jeu égal avec des archers bien plus âgés que lui, et son classement lui donne une avance confortable qu'il saura mettre à profit chez les minimes.



Baptiste Puente à l'entraînement

Lyre Vald'Is

## Notes à payer

L'École de musique est rattachée à la communauté de communes (Covati) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Cela signifie que la commune d'Is-sur-Tille n'a plus à verser de subvention directement à cette association, dont le fonctionnement est désormais assuré en grande partie par le budget communautaire.

Mais la Lyre Vald'Is, qui rassemble des musiciens adultes, n'a pas le même statut et reste une association purement issoise. Et la Lyre a souffert du transfert de l'école de musique vers la Covati du fait qu'elle a du même coup perdu toute subvention directe de la Ville.

Cette anomalie a été réparée par le Conseil municipal du 28 juin, qui a voté à l'unanimité le versement d'une somme

annuelle de 3 000 € pour prestations de service. Car c'est la Lyre qui assure toujours une présence musicale dans tous les défilés et commémorations patriotiques au monument aux morts (ban, sonnerie aux morts, hymne national et de nombreux autres morceaux.)

## PREMIER GESTE ?

Il reste à souhaiter, pour la bonne santé financière de la société musicale issoise, que d'autres communes signeront avec elle le même genre de convention reconnaissant des prestations analogues à celles rendues à Is-sur-Tille. La subvention de la commune d'Is-sur-Tille s'élevait précédemment à 4 210 € (2001).

Payer ses notes d'électricité...  
à la Poste

Certains usagers d'EDF-GDF se sont émus de la réduction des heures d'ouverture du bureau de la route de Gemeaux. De nouvelles dispositions ont en effet limité l'accueil du public à la seule matinée, entre 9 et 12 heures, alors que ce service était accessible toute la journée précédemment.

La commune, appuyée par une délibération du Conseil municipal du 26 juin, a entrepris des démarches pour obtenir une révision de cette décision susceptible de provoquer une gêne pour les artisans, les entreprises et les personnes qui se rendent au bureau d'Is-sur-Tille pour payer, parfois en espèces, leurs factures de gaz et d'électricité.



## PRÉCISIONS

Une lettre du Service clientèle d'EDF-GDF reçue par la mairie le 9 août précise que les nouveaux horaires correspondent mieux au flux de la clientèle fréquentant ce point d'accueil. Autrement dit, le bureau ne reçoit pas assez de clients pour justifier une ouverture d'une journée entière. Mais par contre, les personnes qui souhaitent payer leurs notes en espèces peuvent aussi le faire à la Poste, grâce à une convention signée récemment avec EDF-GDF Distribution Côte-d'Or. Et la Poste, elle, est ouverte toute la journée...

Quant aux artisans et autres clients importants d'EDF-GDF, ils ont été avertis grâce à une « communication ciblée » des nouvelles conditions d'ouverture du bureau de la route de Gemeaux.

Courrier

## Ça va mieux en le disant

Il arrive parfois que des articles du bulletin municipal suscitent chez nos lecteurs proches et lointains une réaction dont ils souhaitent nous faire part. Ainsi, Madame Bégeot, lectrice de Fontaine-les-Dijon et ancienne habitante d'Is-sur-Tille, nous a interpellés à propos d'un article paru dans *Is ci et là* n° 22 (automne 2003). Une brève parue à la page 19 indiquait d'une façon erronée que la libération d'Is-sur-Tille était intervenue le 11 septembre 1945. « Quelle absurdité ! » nous dit cette dame, « L'armistice étant signé depuis le 8 mai 1945, la libération avait eu lieu le 11 septembre 1944, date historique et mémorable pour les joies apportées après quatre ans d'occupation. » Une erreur à tout point regrettable et que « les habitants, les professeurs des collèges auront rectifiée, » espère notre lectrice, clairement chagrinée par une aussi grossière approximation. Plus qu'un simple rectificatif, nous proposons à nos lecteurs dans le présent numéro un article de Gilles Hennequin sur cette date... à ne plus oublier.

## GRATITUDE

Plus récemment, Madame Estivalet a souhaité nous faire part de sa grande émotion à la lecture de l'article concernant la liste des 238 soldats américains enfin retrouvée. Elle exprime son sentiment de gratitude envers Monsieur Bourandy, qui est à l'origine de cette heureuse issue à un problème resté longtemps insoluble.

## UNE NOUVELLE RUBRIQUE ?

Oserons-nous le dire ? *Is ci et là* aime que ses lecteurs lui fassent part de leurs coups de cœur. Le bulletin se fera l'écho des sentiments et des opinions sincères que vous lui ferez partager. Une nouvelle colonne pourra peut-être ainsi voir le jour, une rubrique « courrier des lecteurs », en somme. Écrivez !

Cimetières

# L'informatique au SERVICE de la mémoire

par François Thibaut, Premier adjoint

L'histoire d'une ville, c'est aussi la somme des histoires de ses habitants et celles des familles qui entretiennent le souvenir de leurs défunts. Le cimetière est le livre ouvert de ces mémoires individuelles. C'est à la commune qu'il revient d'assurer un service de qualité aux familles et de bien gérer ce patrimoine collectif.



*Aussi un patrimoine collectif : le cimetière*

**L**e fonctionnement du cimetière implique directement la responsabilité pénale du maire. Il est tenu de veiller au bon état des sites, au respect des règles d'hygiène et à garantir la jouissance des droits concédés.

À Is-sur-Tille, notre cimetière est divisé en trois endroits distincts de la ville : le premier, appelé l'ancien cimetière, accueille 726 tombes ; le second, près de la maternelle, 533 tombes, et le troisième, route de Diénay, 86 tombes et 30 *cavurnes* (emplacements destinés aux urnes cinéraires).

## UN CONSTAT

Depuis des décennies, la somme des informations recueillies sur les sépultures pouvait disparaître ou avait déjà disparu faute d'un suivi adéquat. Les outils de classement et d'archivage utilisés par la commune avaient de toute évidence atteint leurs limites. Certaines données portées sur des plans ou sur des fiches étaient manifestement erronées ; d'autres étaient indisponibles car elles n'apparaissaient dans aucun fichier. Sur place, il apparaît clairement que quelques tombes sont susceptibles de devenir dangereuses dans le site 1 et 325 sont dans un état d'abandon (315 dans le site 1 et 10 dans le site 2). Mais il est indispensable de connaître précisément le statut de chacune d'entre elles pour permettre une intervention adaptée à chaque cas. Le retour aux plans et au fichier est nécessaire, et leurs insuffisances ne facilitent pas la tâche...

## UNE SOLUTION

Il devenait donc urgent d'agir et de se doter de moyens plus modernes de gestion pour garantir le maximum de sécurité dans les services apportés aux défunts, aux familles et aux concessionnaires. La commune s'est adressée au groupe *Élabor* afin de dresser un audit de la situation du

cimetière et de lui fournir des outils performants pour la gestion des sépultures.

Durant le premier trimestre 2004, les techniciens du groupe sont intervenus sur le terrain et ont effectué des relevés physiques qu'ils ont ensuite confrontés aux registres et aux fichiers pour dresser un inventaire aussi précis que possible des tombes, des inhumés et des concessions.

Après ce long travail, divers documents nous ont été fournis. En premier lieu, des plans détaillés de chaque site indiquant l'état des tombes, leur implantation précise et leur type (tombe en terre, caveau, chapelle...). Le relevé des épitaphes a



Un système d'archivage peu performant : les classeurs de fiches en carton

complété les informations des fichiers mises à jour à partir des fiches et des anciens registres communaux.

Nous sommes maintenant en possession de l'ensemble de ces documents et la dernière étape consiste à intégrer la totalité des données recueillies dans un programme informatique qui facilitera leur consultation et leur gestion. Cette opération de longue haleine est effectuée progressivement par les agents de la commune qui assurent ainsi un dernier contrôle et peuvent repérer des erreurs éventuelles ou des informations incomplètes.

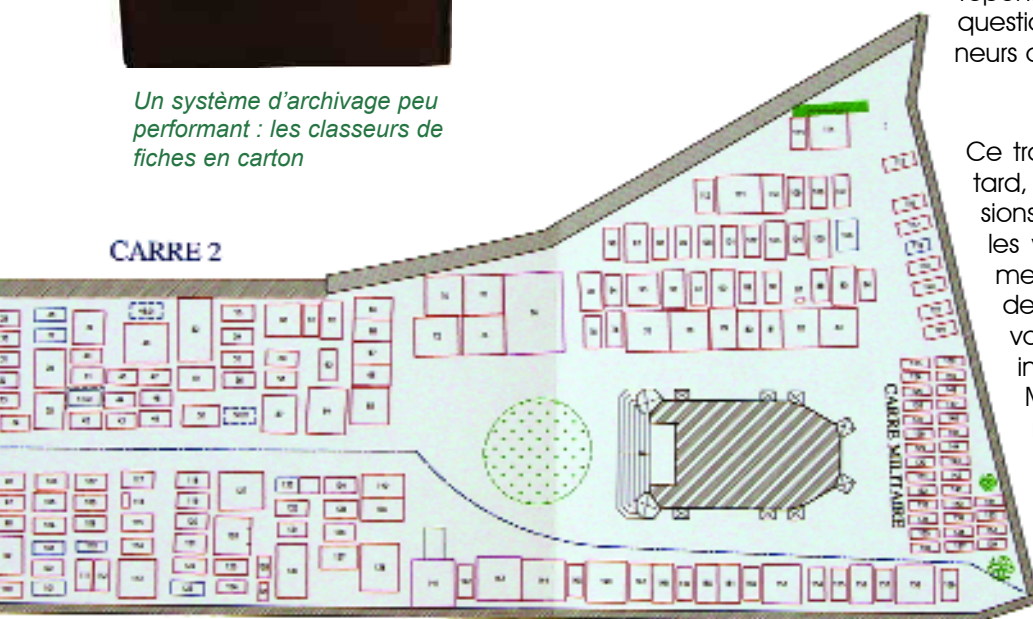
### UN AUXILIAIRE DE GESTION PRÉCIEUX

Le logiciel informatique permet d'éditer des documents, de contrôler automatiquement les droits d'inhumation de chaque tombe et de suivre la durée et les échéances des concessions. En outre, il donnera une réponse immédiate à la quasi-totalité des questions posées par les familles, les entrepreneurs ou les concessionnaires.

### REGRETS

Ce travail arrive malgré tout beaucoup trop tard, car une meilleure gestion des concessions et des relèvements de tombes dans les vingt dernières années aurait certainement pu éviter à Is-sur-Tille la création du dernier cimetière route de Diénay. On le voit bien, une saine gestion peut avoir une incidence financière très importante.

Mais il n'est jamais trop tard pour améliorer le service qu'une commune doit à ses administrés et celui d'un suivi rigoureux de son cimetière est l'un de ses premiers devoirs, pour les familles et la mémoire de nos défunts.



Plan de l'ancien cimetière, avec la chapelle Saint-Charles et le carré militaire

ELABORÉ

Communiqué du Centre communal d'action sociale (CCAS)

## Un nouveau service de transport

Un service de transport gratuit à l'intention des aînés de la commune (*personnes de plus de 65 ans, ou dépendantes dans leurs déplacements*) a été mis en place à partir du 6 octobre 2004, deux fois par mois. Le chauffeur assure une prise en charge complète, du domicile au lieu de rendez-vous.

- Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois (jour du marché) pour le centre ville, de 9 h 30 à 11 h 30.
- Le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois pour le cimetière, de 9 h 30 à 11 h.
- Une fois par an pour la Toussaint.

Il est indispensable de réserver. Il suffit pour cela d'appeler le CCAS à la mairie au 03 80 95 02 08 de 9 h à 12 h.



# Jumelage avec Waldmohr, acte II

par Bernard Chevallier, Président du comité de jumelage



**W**ir kommen aus Waldmohr. Sprechen Sie Deutsch ? (1) Voilà une phrase que vous allez entendre de plus en plus dans notre cité. En effet, la ville d'Is-sur-Tille et la ville de Waldmohr se sont entendues pour se jumeler.

Waldmohr est une charmante bourgade allemande située à environ 320 km d'Is-sur-Tille dans la région de Rhénanie-Palatinat, et d'une population équivalente à celle d'Is-sur-Tille.

L'équipe municipale, sous l'impulsion d'Henri Gaudé, adjoint au maire chargé des sports, de la culture et de l'animation, a établi les premiers contacts avec la ville de Waldmohr en raison de ses points communs avec notre ville. C'est à Waldmohr que la charte « aller » a été signée le 3 avril de cette année, comme cela a été rapporté dans le précédent numéro d'*Is ci et là* (n°24.) La réunion publique annoncée dans le même article et dans la presse locale a eu lieu le 28 mai, et l'assemblée présente a élu un comité de jumelage dont j'ai l'honneur d'assurer la présidence. Notre association a pour objet de mettre en œuvre les activités de jumelage



Photo: H. Gaudé

des deux villes, de favoriser l'établissement de relations entre leurs habitants dans tous les domaines, scolaire, sportif, culturel, social, économique, etc. afin de développer la connaissance réciproque de nos deux cultures. Elle peut organiser toutes les manifestations, échanges, rencontres, visites ou séjours de délégations de la ville jumelle utiles à la réalisation de son objet.

À ce jour, une première rencontre a eu lieu dans notre ville. Les cyclotouristes de Waldmohr se sont rendus chez nous pour prendre contact avec leurs homologues issois. Cette rencontre de deux jours nous a permis de voir qu'il était très simple d'établir des liens d'amitiés et de convivialité entre nos deux villes.

Is-sur-Tille a accueilli le 16 octobre une délégation de la Ville de Waldmohr pour la signature « retour »

## Le comité de jumelage

de la charte de jumelage afin de sceller définitivement le jumelage.

Le comité de jumelage de Grancey-le-Château et Marey-sur-Tille vient de fêter les trente années de leurs relations avec la ville de Niederkirshen. Nous avons toutes les raisons de penser que nous ferons aussi bien que nos collègues et amis du canton voisin...

(1) Nous venons de Waldmohr. Parlez-vous allemand ?

## Le comité de jumelage

Président : **Bernard CHEVALLIER**  
Secrétaire : **Erika CHEVALLIER**  
Tél : 03 80 95 01 54

Trésorier : **Jean BEN AÏM**

Le comité de jumelage est ouvert à tous.

Le comité se rassemble une fois par mois (au minimum) pour débattre des actions à mener : préparation des rencontres franco-allemandes, organisation des rapprochements entre les associations ou les écoles des deux pays, traduction de courriers, mise à jour du site Internet de la commune.



La presse locale allemande en a parlé



On fraternise...  
rue de l'Égalité.



Libres enfants des Cités SNCF :  
heureuses retrouvailles

Voisins et amis se retrouvent autour d'un verre, d'un repas traditionnel ou d'un barbecue. Les fêtes de quartier, très *tendance*, semblent s'étendre à Is-sur-Tille. Mais plus qu'une mode, le phénomène correspond à un besoin de rompre avec une forme d'indifférence.

Les voisins sont quelquefois de parfaits étrangers que les contraintes de la vie ne prêtent pas à mieux se connaître. Parfois même, une timidité, un penchant irrésistible à fuir le premier contact vient

# Album de fêtes

par Christian Baujard, adjoint au maire

renforcer cette indifférence. Et que dire des haies de thuyas ou autres conifères impénétrables, ces murs de « béton vert » bien pratiques quand il s'agit de s'expliquer pourquoi on voit si peu les gens que le destin a placés près de chez soi ? Ce n'est pas qu'on ne s'aime pas entre voisins, c'est plutôt qu'on ne s'entend guère et qu'on se voit encore moins.

On ne vivait pas ainsi dans les Cités SNCF à Is-sur-Tille. Les anciens peuvent en témoigner, on n'était jamais éloignés des joies et des malheurs les uns des autres et les enfants poussaient ensemble avec le sentiment d'appartenir aux Cités, toujours prêts à montrer à ceux du village ce que cette solidarité élémentaire voulait dire.

Les temps ont changé, mais Colette Lange et quelques autres ont voulu faire revivre cet esprit d'autrefois. Avec pour résultat, à la fin août, la deuxième édition de la fête des Cités. Et l'on est venu de loin pour retrouver les voisins de jadis, souffler sur les braises des amitiés anciennes qui ne demandaient qu'à repartir, faire revivre des souvenirs qui unissent et réconfortent. Des anciens résidents du quartier avaient fait le voyage de Lyon, de Montpellier, d'Annecy. Plus de 200 personnes étaient là, sous le chapiteau dressé dans l'enceinte de l'ancien centre de loisirs de la SNCF. Chacun se sentait au diapason des commentaires chaleureux de Bernard Poisse, animateur bien connu localement et élevé lui-même dans le giron des Cités et cette ambiance si particulière, faite de partage et de proximité. Deux qualités qui ont sans peine retrouvé toute leur vigueur d'antan ce jour-là, où chacun a apporté une aide spontanée pour la bonne réussite de la fête.



En juillet, c'est un quartier de dimensions plus modestes qui a connu une fête semblable. À l'initiative de Patrice Tourny et Valérie Scavardo, la petite rue de l'Égalité a mobilisé ses habitants pour une soirée autour d'un barbecue. C'était la deuxième édition de l'événement, et l'occasion de marquer l'anniversaire d'un des riverains de la rue, Xavier Brenet.

## LES CASTORS ONT DE LA MÉMOIRE

À la fin du mois de septembre, ce sont les habitants de la Combe Brosselard qui ont fêté les trente années d'existence de leur quartier. Une grande tente avait été installée au fond de la rue Mozart et accueillait un buffet de qualité autour duquel se pressaient voisins et amis. La construction des Castors dans les années 1970 avait été une aventure et en se retrouvant ce soir-là, les habitants pouvaient mesurer le chemin parcouru depuis cette époque héroïque.

## UN COUP DE POUCE COMMUNAL

Ces réunions d'un jour contribuent fortement à la cohésion d'un quartier. Elles sont une façon de lutter contre l'isolement et le repli chez soi que la télévision et les loisirs électroniques favorisent au détriment de sains rapports de voisinage. Il faut apporter une aide à toutes les personnes qui prennent l'initiative de tels rassemblements. Si la demande en est faite à l'avance, la commune peut fournir une assistance technique et prêter du petit matériel, des abris de toiles, des bancs et des tables de brasserie.

À la Combe Brosselard, le 25 septembre 2004



# Histoires de lettres

par Hanane Ez Zriouli, médiatrice au CCAS

**V**ous qui lisez ces lignes sans peine, vous qui ne craignez pas de saisir un stylo ou un clavier pour exprimer une opinion ou faire une demande, êtes-vous conscients du handicap que représente l'absence de ces compétences de base ? Elles sont souvent le B-A BA de la vie sociale et de toute insertion professionnelle. Le CCAS d'Is-sur-Tille (*Centre communal d'action sociale*) est amené à rencontrer des personnes diminuées par l'illettrisme ou par l'analphabétisme. Dans le premier cas, l'adulte ou le jeune a fréquenté l'école mais n'a pas acquis ou a perdu la capacité de lire ou d'écrire couramment. L'illettrisme touche les personnes qui n'ont jamais eu l'occasion d'apprendre un code écrit dans une langue, quelle qu'elle soit. Les remèdes existent. Ils demandent de mettre en œuvre quelques moyens mais surtout de lever l'indifférence de ceux qui savent.

## UNE ACTION EN DEUX TEMPS

Il a fallu d'abord repérer le public aux prises avec ce type de difficulté. L'appui du CESAM (*Concilier l'économie et le social, aider aux mutations*) a été utile pour organiser une commission Illettrisme en février 2003, réunissant en tout 13 organismes à vocation sociale ou humanitaire sur un vaste secteur autour d'Is-sur-Tille : les CCAS d'Is-sur-Tille, Moloy, Til-Châtel, le CESAM, la mission locale, le centre social, Agro-Bio, la Communauté des 3 Rivières, le Secours catholique, Alcool assistance, les Restos du cœur, l'Espace Solidarité-famille Tilles-Vingeanne, la MSA (*Mutualité sociale agricole*). Tous ces acteurs sociaux se sont mobilisés pour identifier les personnes relevant d'un (ré)apprentissage et pour les encourager à s'y inscrire.

## PREMIERS PRIX

En novembre 2003, une action de formation pouvait démarrer avec un groupe de 10 personnes. Après

une année de travail, les efforts de tous ont été couronnés par deux prix obtenus au Festival de l'écrit à Chaumont. Les deux élèves récompensés venaient de deux structures d'accueil très actives localement, la Communauté des 3 Rivières et Agro-bio. Les cours ont recommencé. On peut s'y inscrire à tout moment. Une nouveauté en 2004 : un cours d'alphabétisation destiné aux femmes. D'autres projets sont à l'étude pour coller au plus près aux besoins de ce public digne d'être aidé par la collectivité.

## Une vie

Ce courrier, rédigé dans le cadre du Festival de l'écrit à Chaumont, a valu un prix à son auteur, qui a suivi pendant une année à Is-sur-Tille un cours pour rompre son illettrisme.

« À Véronique

Judi 27.05.04

*Voilà mon histoire. Je suis une femme très sensible. Je sens le malheur des autres. Je m'entends bien avec tout le monde et j'aide les personnes âgées.*

*Dans mon enfance, j'ai vécu beaucoup de malheurs. J'ai 7 sœurs et 2 frères dont un décédé il y a un an et demi. Une fois, je suis allée à la pêche à la truite et je lui ai dédié ma première truite car il aimait aller à la pêche.*

*Je me suis installée à Is-sur-Tille depuis dix ans, dans une grande maison avec un grand jardin que j'aimais bien. Mais ma vie a basculé. Mon mari est tombé malade : il s'est fait opérer du poumon. Il ne fait plus grand-chose... et patatrac... On vend la maison et moi je suis obligée de suivre. La vie est faite comme ça. Ma fille Juliette quitte la maison pour faire sa vie. Alors moi, je vais me trouver toute seule avec mon mari et moi je n'aime pas du tout la solitude.*

*La vie me fait peur... c'est ainsi la vie...*

S.F.

### POUR RETROUVER SES LETTRES PERDUES Atelier pour rompre l'illettrisme

Chaque lundi de 14 à 17 h et chaque jeudi de 9 à 12 h à l'Espace Carnot (1<sup>er</sup> étage).

Formation non rémunérée, gratuite, sans délai d'inscription.

### POUR APPRENDRE À LIRE, À ÉCRIRE Atelier d'alphabétisation

Pour les femmes, tous les mardis et jeudis, de 14 à 17 h à l'Espace Carnot (1<sup>er</sup> étage).

### Contact

S'adresser à la mairie. Demander Hanane au CCAS ou téléphoner au 03 80 95 02 08.



# Is-sur-Tille accueille ses libérateurs

par Gilles Hennequin, auteur de *Résistance en Côte-d'Or*

Il y a 60 ans, le 11 septembre 1944, Is-sur-Tille connaissait à son tour les joies de la Libération après quatre années d'occupation allemande.

L'entrée d'un peloton de Spahis dans notre ville s'est inscrite dans un vaste mouvement de troupes en route vers l'est.

Comme la majeure partie des secteurs du département, celui d'Is-sur-Tille a été libéré le 11 septembre 1944. Comme la majorité des cités de la Plaine de la Saône et du Dijonnais, Is-sur-Tille a été libérée par le 2<sup>e</sup> Régiment de Spahis Algériens de Reconnaissance débarqué en Provence dans les rangs de la 1<sup>re</sup> Armée Française commandée par le général de Lattre.

Si l'on donne par convention le titre de *Libérateurs* aux hommes de la formation alliée arrivée la première dans un secteur, dans le cas de celui d'Is-sur-Tille l'appellation prend tout son sens : chasser l'opresseur et empêcher son retour ; car le 11 septembre, la campagne issoise n'était pas encore vide d'Allemands puisque les Spahis firent 4 prisonniers à Tilchâtel. La prise d'otages à Marcilly, l'incendie de la boulangerie de Courtivron, la mort du FFI Charles Jacotot près de Saulx-le-Duc, la capture du capitaine Vonflie vers Moloy (exécuté dans les Vosges...) illustrent bien la situation locale à quelques jours de la Libération.

## LE DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

Le 15 août, près de 400 000

hommes (dont 300 000 Français) venus d'Afrique du Nord, d'Italie et de Corse prennent pied sur les plages autour de Cavalaire. Les opérations de débarquement se poursuivront jusqu'à J+9. Aux côtés de la VII<sup>e</sup> Armée US, l'Armée de Lattre comprend la 1<sup>re</sup> Division Blindée, la 1<sup>re</sup> Division Française Libre, la 3<sup>e</sup> Division d'Infanterie Algérienne, la 9<sup>e</sup> Division d'Infanterie Coloniale, la 5<sup>e</sup> Division Blindée, la 2<sup>e</sup> Division d'Infanterie Marocaine, la 4<sup>e</sup> Division Marocaine de Marche, le 1<sup>er</sup> Bataillon de Choc... La liste n'est pas complète.

## LE 2<sup>e</sup> RÉGIMENT DE SPAHIS ALGÉRIENS DE RECONNAISSANCE

Formé de Pieds-Noirs, d'Évadés de France, mais aussi de Maghrébins et d'autres soldats africains[1], ce régiment non endivisionné comprenait cinq escadrons : un de commandement, un équipé de chars légers, et trois de reconnaissance équipés notamment d'auto-mitrailleuses AM 8 très rapides et fortement armées.

Chaque escadron est composé de pelotons.

Les missions des Spahis consistent à éclairer loin en avant la marche de la 1<sup>re</sup> Armée. Il s'agit de reconnaître les axes que suivront les régiments blindés, de localiser les barrages ennemis et si possible de les réduire en les débordant (dans le cas contraire, appel est fait aux chars légers, voire aux tanks destroyers et autres obusiers). La recherche du renseignement est essentielle (localisation des groupes ennemis, état des ponts...) : partout les FFI et des civils patriotes renseignent, parfois même guident les Spahis.

## LA LENTE MARCHÉ DE LA 1<sup>re</sup> ARMÉE

Après de rapides victoires, la 1<sup>re</sup> Armée pénètre en Côte-d'Or le 6 septembre. Mais la bataille pour Beaune, où le général Blaskovicz a installé d'efficaces lignes de retardement, est meurtrière et se poursuit jusqu'au 8. La marche sur Dijon depuis Nuits-St-Georges connaît de tels blocages qu'un itinéraire est recherché par l'Arrière-Côte et la vallée de l'Ouche. Les pertes obligent l'État-Major français à retarder l'offensive sur Dijon, car l'ennemi tient sous ses feux la RN 5 depuis les hauteurs de Talant. Dijon, que les Allemands avaient évacué la nuit précédente, est libéré le 11 ; les Spahis sont en tête. Désormais, les choses vont se précipiter. Le 2<sup>e</sup>



*Du matériel militaire américain pour la 1<sup>re</sup> Armée. (Voiture de collection présente au monument aux morts pour la commémoration du 11 septembre 2004.)*

Escadron Ronot des Spahis fonce sur Arc-sur-Tille. De là son Peloton Ducos progresse sur Is et Til-Châtel. Un autre peloton (Panel) reconnaît Fauverney, Chevigny, Quétigny, Varois et lui aussi Til-Châtel, où il capture quatre Allemands. Le Peloton Demerson depuis Arc reconnaît Magny-St-Médard, Tanay et Bèze.

Regroupé à Is vers midi, le 2<sup>e</sup> Escadron s'installe à Crecey pour y passer la nuit. Il envoie des reconnaissances sur Grancey-le-Château et Recey-sur-Ource où liaisons sont faites avec les FFI.

Au soir, le PC de la 1<sup>re</sup> Division Blindée s'installe à Norges où arrivent les chars vers 21 heures. En fin de journée, la rocade Is/Til-Châtel/Bèze est atteinte. Les FFI ratissent, comme partout, les bois à la recherche de soldats isolés. Le 12, les deux armées débarquées en Normandie et en Provence font leur jonction à Nod-sur-Seine. C'est cette jonction que retiendra l'Histoire, parmi une demi-douzaine réalisées en Côte-d'Or.

Plus de 2 000 FFI côte-d'oriens volontaires signent leur engagement pour la durée de la guerre dans la 1<sup>re</sup> Armée, plus précisément le plus souvent au glorieux Premier Régiment de Bourgogne. Elle était encore longue la route qui mènerait au retour de la paix !

*[1] La présence de ces soldats de couleur sera à l'origine d'une fréquente confusion : on croira souvent le secteur libéré par les Américains, alors que ceux-ci ont progressé chez nous le long de la rive gauche de la Saône. Et le fait que la 1<sup>re</sup> Armée était totalement équipée en matériel et véhicules US entretint parfois la confusion.*

*Cet article est extrait du tome 5 de « Résistance en Côte-d'Or », qui étudie d'une façon plus détaillée, dans un long chapitre, la Libération jour après jour de tous les secteurs de notre département.*

## Is en liesse

Lorsque le 11 septembre 1944, en milieu de journée, un convoi militaire entre à Is-sur-Tille par la route de Diénay dans un bruit assourdissant, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre que l'armée française est de retour et que c'est bien la fin d'une occupation honnie pendant quatre longues années.

Thérèse Pigeault se souvient qu'elle descendait la rue des Capucins avec ses parents pour aller cueillir le houblon route de Villey lorsqu'ils entendirent le fracas des voitures blindées faisant leur entrée dans la ville. Toute la famille suit alors son envie irrésistible de revenir sur ses pas jusqu'à la place de la mairie, d'autant plus que les cloches de l'église viennent bientôt confirmer de toute la puissance de leur volée que c'est au centre du village que le grand événement se déroule. Il fallait pourtant se débarrasser des *cueillettes*, ces sacs qu'on portait à la taille pour recueillir les bourgeons de la plante aromatique. Une impasse donnant rue Bouchu sert à cacher ces sacs embarrassants. Plus que quelques mètres, et débouchant sur la place, la famille Pigeault découvre deux chars d'assaut déjà



*Half-track américain à Marcilly-sur-Tille. Cette voiture légère, équipée de chenilles à l'arrière, appartenait au 3<sup>e</sup> BZP (Bataillon de Zouaves porté).*

entourés d'une foule nombreuse toute à sa joie d'acclamer les libérateurs. Germaine Poupon se souvient qu'elle arrachait des pommes de terre avec ses parents derrière leur maison de la rue du Lac à Marcilly. Un ami passant par là leur annonce la grande nouvelle. On abandonne aussitôt pioches, paniers et patates retournées pour courir jusque sur la place de l'église. On y accoure de partout et la foule est bientôt



Photo G. Coquet

*On se rassemble maintenant sans crainte dans différents lieux de la ville. Ici, le carrefour des rues Marie-Estivalet et François-Rude.*

impressionnante et communie dans une liesse sans égale. C'est, aux dires des témoins, un moment de pure folie ! Des femmes et des enfants, des familles entières, escaladent roues et chenilles pour venir s'asseoir sur la tourelle des chars aux côtés des soldats. On applaudit, on pleure, on rit tout à la fois. Des cris de « Vive De Gaulle ! » fusent ça et là. Mais déjà, quelques paroles mauvaises se font entendre : « Celle-là a collaboré avec les Allemands. » Des habitants apportent des boissons et des friandises aux soldats. En retour, les chewing-gums et les cigarettes sont généreusement distribués par les héros du jour et l'on voit certaines jeunes

filles tirer hardiment de grandes bouffées, elles que personne n'avait jamais vues fumer auparavant. Aux fenêtres du premier étage de l'hôtel de ville, une rangée d'hommes, membres des FFI (*Forces françaises libres*), représente une autorité française renaissante, et cette occasion exceptionnelle tire d'eux quelques discours dont on ne sait s'ils furent parfaitement entendus.

Et cela dura tout l'après-midi. Si peu de gens retournèrent au travail ce jour-là, tous rentrèrent à la maison le cœur léger. Un bal fut improvisé dans la soirée, semble-t-il, mais tout le monde ne s'en souvient pas. Les troupes et leur matériel mécanisé passèrent vraisemblablement la nuit à Is avant de prendre la route en direction de Langres.

Il faut entendre les personnes qui ont vécu cette folle journée en parler aujourd'hui encore. La joie profonde de ce 11 septembre 1944 a marqué à jamais l'esprit d'une population confondue de bonheur d'avoir été libérée par des Français. Germaine Poupon l'affirme, si les troupes entrées à Is-sur-Tille avaient été américaines ou d'une tout autre nationalité alliée, le plaisir n'aurait pas eu cette intensité particulière. Et un bonheur pareil, dit Germaine, ça reste avec vous toute une vie, ça vous accompagne jusque dans la tombe.

C. B.

*Merci aux personnes qui ont apporté leur aide ou un témoignage pour faire revivre cette journée, Serge Thibaut, Mesdames Roussel, Coquet, Bert et Mademoiselle Colinet.*

# Grand écran

par Dominique Letouzey, adjointe au maire

Les spectacles transmis par satellite dans la salle des Capucins attirent un public encore rare.

La programmation est pourtant variée et la qualité des projections irréprochable.

La commune renouvelle chaque année un contrat d'abonnement avec *CielÉcran*, une société qui diffuse par satellite des spectacles de portée nationale.

Les images haute résolution sont projetées sur l'écran géant de la salle des Capucins (8 m x 6 m) et le son numérique est également de très grande qualité.

## UN RÉSEAU NATIONAL DE DIFFUSION

Grâce à ces transmissions vidéos par satellite, les plus grands spectacles, habituellement réservés aux grandes villes, sont accessibles dans les plus petites communes partout en France.

Ainsi, chaque mois, salles des fêtes, centres culturels et maisons de quartiers se transforment en salles de spectacles pour accueillir les meilleurs artistes français et internationaux dans des conditions techniques irréprochables et à un prix accessible à tous.

*CielÉcran* sélectionne une vingtaine de spectacles par an parmi les plus réussis de la saison et les propose à ses abonnés en exclusivité par vidéotransmission. Théâtre, opéra, ballet, variétés, comédies musicales, opérettes, concerts, humour, spectacles pour enfants, cirque, la liste est longue des genres de divertissements offerts au goût du public le plus large. Une programmation semestrielle est communiquée aux communes abonnées en novembre pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année à venir et en mai pour le 2<sup>e</sup> semestre de l'année en cours.

## LE RENDEZ-VOUS DE CIELÉCRAN À IS-SUR-TILLE

Il a lieu le 3<sup>e</sup> vendredi du mois. Exceptionnellement, une autre date peut être choisie si le calendrier des fêtes, des vacances scolaires ou une offre événementielle le justifie. Par exemple, une coupe du monde (rugby ou football) pourra être transmise à tout moment de la semaine.

Il y a généralement deux séances le vendredi, l'une l'après-midi et l'autre en soirée. Le spectacle de l'après-midi offre souvent le meilleur des grandes scènes nationales (baptisé « Club théâtre » par *CielÉcran*).

## ON AIMERAIT VOUS Y (RE)VOIR

Chaque projection est à la fois un événement culturel et une petite prouesse technologique. Il faut avoir vu l'un de ces spectacles dans la salle des Capucins pour apprécier la qualité incroyable des images et la présence du son. Si vous ne l'avez déjà fait, venez juger par vous-même. Après cette première tentative, on risque fort de vous y revoir...

## Prochain grand spectacle



### LA BELLE ET LA BÊTE

Spectacle de théâtre tout public à partir de 5 ans.  
Pièce de Guy Grimberg  
Montée par Guy Grimberg  
Avec Sabine Michaud, Guy Grimberg, Caroline Cottier, Vincent Haquin, David Grolleau, Jean-Denis Lefèvre

Vendredi 17 décembre, à 9 h 30 et à 14 h 30, à la salle des Capucins.

*Ces deux séances, organisées à l'intention des enfants des écoles, sont ouvertes au public.*



« Autant en emporte le vent »  
à la salle des Capucins, le 17 septembre 2004



# Des jeux pour ceux qui restent

Foyer Dijonnais (propriétaire des Glycines) et OPH 21 (Office public d'HLM, propriétaire des autres immeubles). Ces deux organismes, également propriétaires du terrain, ont accepté cette implantation. OPH 21 a même financé un des jeux (le « tape-cul », dans le langage des enfants). Une gloriette, sorte d'abri ouvert, a été installée à proximité. Elle sera prochainement complétée par une table et des bancs et sera reliée à l'aire de jeux par un chemin arboré prévu dans un accord signé entre OPH21 et la municipalité.

Cet aménagement se place dans le cadre d'une politique voulue par la municipalité. Une attention particulière est apportée à l'environnement immédiat des habitations collectives de manière à favoriser le lien social, la convivialité, la solidarité et les relations intergénérationnelles.

## DES PARTENAIRES MULTIPLES

Cet équipement a coûté au total 25 847,17 €. Les travaux, commencés le 15 juillet, ont été terminés début août.

Un grand merci pour ce travail à Jean-Paul Lewandowski et à l'équipe technique de la commune. Des remerciements particuliers à l'ancienne Amicale du Petit Bois, qui a offert un chèque de 1 700 € pour aider à financer le projet. Les offices HLM ont bien voulu mettre leur terrain à disposition. Qu'ils soient remerciés également, en particulier OPH 21 avec lequel le CCAS travaille efficacement et en étroite collaboration. Nous exprimons aussi notre gratitude envers les membres du Conseil d'administration du CCAS pour le travail accompli.

F. T.

**B**ien des enfants d'Is-sur-Tille ne partent pas en vacances l'été. À leur intention cette année, des cartes de piscine ont été distribuées gratuitement ainsi que des billets pour le Petit train des Lavières. Et les enfants des Glycines et du Petit Bois ont pu profiter d'une aire de jeux toute neuve. C'est le CCAS (*Centre communal d'action sociale*) qui a financé le projet. L'installation a nécessité la signature d'une convention entre le CCAS, la Ville d'Is-sur-Tille, le

# L'œuvre des chiffonniers

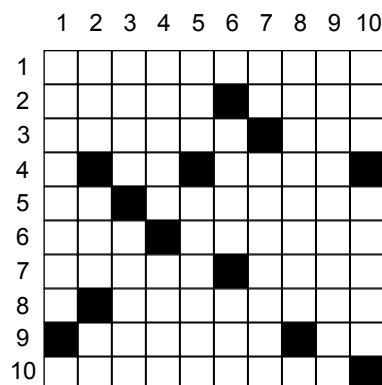
Les mots croisés de Jean Rossat

## HORIZONTALEMENT

1. Certains sont désormais en Communauté dans les 3 Rivières • 2. Il se laisse manipuler avec souplesse • Part de gâteau au restaurant • 3. Cassa la dalle • Abrégé de commerce • 4. Infinitif • Fis mincir en te servant • 5. Charlot l'a bien cherché ! • Victime d'un écart de conduite • 6. Que cela, c'est couic ! • Effets recherchés par le fripier • 7. Sous l'effet d'un stupéfiant • Leurs articles sont l'objet d'une lecture en Chambre • 8. Tenue à l'étroit • 9. Avec elle, on est de la revue ! • Inversement : il est attentif aux infos • 10. Sors de la marge •

## VERTICALEMENT

1. Ce sont parfois des chiffonniers utiles à «l'insertion» • 2. Eut le front • Plus dans son assiette • Pierre sans cœur • 3. On exploite son filon • Retins une cycliste ou un joueur • 4. Elle fait une œuvre de malfeasance • Un grand navigateur est cap de le doubler • 5. Espace de culture • Cherchas à dénicher des rossignols • 6. Enveloppe mystérieuse • Elle nous met au courant de façon insensée ! • 7. Sorti dans le monde • Un chrono qui date ! • 8. Elle est revendue à la chine • 9. Ils portent des fruits chers aux épargnants • 10. Elle remplace une élue • Points de suspension des araignées •



Solution de la grille n°24

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	O	R	T	I	F	I	A	N	T
2	L	I	E	U	■	E	N	S	O	R
3	A	L	L	E	E	■	T	A	R	E
4	N	■	I	S	S	U	R	■	D	S
5	E	T	E	■	P	L	A	C	E	S
6	U	E	■	M	A	M	M	I	T	E
7	S	E	R	A	C	■	U	T	■	U
8	E	■	A	P	E	U	R	E	E	S
9	S	K	I	P	■	N	O	■	P	E
10	■	R	E	E	L	I	S	A	I	S